



COMMUNE DE HINDISHEIM

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 20 MAI 2021

Convocation du 12 mai 2021

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du compte rendu de la séance du 13 avril 2021 ;
- 2) Demande de subvention de l'AAPPMA – Mise à jour de la délibération du 13 avril 2021 ;
- 3) Demande de subvention de l'ASLC pour l'organisation du feu d'artifice de la fête nationale ;
- 4) Budget général : Décisions modificatives ;
- 5) Compte-rendu d'activités de Réseaux GDS pour l'année 2020 ;
- 6) Aménagement et sécurisation de la route de Limersheim et aménagement de l'extrémité sud de la rue du Fossé : Approbation du projet et lancement de la mise en concurrence ;
- 7) Rythmes scolaires : Fixation des jours de classe ;
- 8) Nouvelle liaison entre la place du 26 novembre et la rue du Fossé : Avenant au marché ;
- 9) Contrôle des poteaux incendie ;
- 10) Acquisition d'équipements numériques pour les écoles ;
- 11) Octroi de la subvention exceptionnelle au titre du soutien aux associations 2021 ;
- 12) Divers.

PRESENTS : Mmes SCHNEIDER Christelle - NOISIEZ Clarisse –WOESSNER Céline - FRANÇOIS Marion
– CROIZET-LEJEUNE Frédérique - LAUER Marie-Noëlle - FINCK Marie
MM. NOTHISEN Pascal – NIEDERGANG Nicolas - JEHL Joffrey – Eric CROIZET
- WEIBEL Philippe – REIBEL Mathieu

ABSENTS EXCUSES : PERRAUT Alfred (procuration à Nicolas NIEDERGANG)
EUVRARD Patrick (procuration à Pascal NOTHISEN)
HURTER Marthe (procuration à Christelle SCHNEIDER)
MARTZ-OFFERLE Céline (procuration à Marie-Noëlle LAUER)
MEYER Gaël
SCHNEE Clément

Secrétaire de séance : Mme Christelle SCHNEIDER assistée de Mme Anaïs FRECHARD

Points à ajouter à l'ordre du jour :

Point n°12 : Rue des Marronniers – Déplacement et remplacement d'un candélabre d'éclairage public

Point n°13 : Déplacement du poste de transformation centre

Accord à l'unanimité pour ajouter ces points.

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 13 AVRIL 2021

Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

2) DEMANDE DE SUBVENTION DE L'AAPPMA – MISE A JOUR DE LA DELIBERATION DU 13 AVRIL 2021

Monsieur le Maire expose que par délibération du 13 avril 2021 le Conseil Municipal avait donné son accord pour octroyer à l'AAPPMA une subvention de 15% sur un montant estimatif de 1 746.94 € TTC pour les travaux de finalisation de l'aménagement de l'étang de pêche.

Monsieur Joseph FENDER, Président de l'AAPPMA, a transmis les factures pour un montant subventionnable s'élevant à 2485.88 € TTC, représentant une subvention de 372.88 €. Ces factures représentent un montant plus élevé car l'association a ajouté des frères artificielles.

Monsieur le Maire propose de mettre à jour la délibération du 13 avril 2021

Il propose également de procéder à l'amortissement de cette somme en une seule opération sur l'exercice 2022.

Le conseil municipal, après avoir délibéré

Décide à l'unanimité

- **De mettre à jour la délibération du 13 avril 2021,**
- **D'octroyer à l'A.A.P.P.M.A. une subvention de 15% pour les heures de bénévolat sur présentation d'un décompte nominatif, soit un montant total de 1461.60 € TTC représentant une subvention de 219.24 €,**
- **D'octroyer à l'A.A.P.P.M.A. une subvention de 15% sur présentation des factures acquittées, soit un montant total de 1024.28 € représentant une subvention de 153.64 €,**
- **D'autoriser le Maire à payer les subventions.**

3) DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASLC POUR L'ORGANISATION DU FEU D'ARTIFICE DE LA FETE NATIONALE

Vu la lettre du 05/05/2021 de l'ASLC qui projette de renouveler le tir du feu d'artifice à HINDISHEIM à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet 2021,

Vu le Budget Primitif article 6574.

Mme Frédérique CROIZET-LEJEUNE et MM. Pascal NOTHISEN et Philippe WEIBEL, ayant quitté la salle,

Sous la présidence momentanée de Mme Clarisse NOISIEZ.

Le conseil municipal, après avoir délibéré

Décide à l'unanimité

- **D'octroyer une subvention de 1 850 € pour le tir du feu d'artifice de la fête nationale du 14 juillet 2021 qui sera versée sur présentation d'une facture d'achat de fournitures et de matériel consécutifs à cette animation spécifique.**
- **D'autoriser le Maire à verser, le moment venu, cette subvention en exécution à la présente décision.**

4) BUDGET GENERAL : DECISIONS MODIFICATIVES

Suite à la demande de la trésorerie, Monsieur le maire expose qu'il est nécessaire d'apporter des modifications au budget primitif du budget général. Il fournit aux conseillers les explications quant aux mouvements proposés, à savoir :

Décision modificative n° 01

FONCTIONNEMENT		
Articles	DEPENSES	Montants
675/042	Valeur comptable immob. cédées	- 10.00
	RECETTES	Montants
775	Produits des cessions d'immob.	- 10.00

Décision modificative n° 02

INVESTISSEMENT			
Articles	RECETTES	Montants	opération
2111/040	Terrains nus	- 10.00	
024	Produits des cessions	+ 10.00	

Le conseil municipal après avoir délibéré

Décide à l'unanimité

D'approuver les modifications à apporter au budget primitif du budget général telles que présentées ci-dessus.

5) COMPTE-RENDU D'ACTIVITES DE RESEAUX GDS POUR L'ANNEE 2020

Le compte rendu d'activités 2020 du Réseau GDS est présenté par M. Pascal NOTHISEN. Il peut être résumé ainsi :

- Contrat de concession signé le 01/03/2011 arrivant à échéance le 28/02/2051
- 2 millions 658 de KWH acheminés pour 80 points de consommations et 5 756 m de réseau
- Investissement : 14 893.20 €
- Extension du réseau : 37m
- Prévision d'extension du réseau dans la rue de la Liberté et la rue de l'Eglise : 265 mètres

Ce rapport peut être consulté par le public au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Le conseil municipal

A l'unanimité

- Prend acte de ce rapport et en approuve le contenu.

6) AMENAGEMENT ET SECURISATION DE LA ROUTE DE LIMERSHEIM ET AMENAGEMENT DE L'EXTREMITÉ SUD DE LA RUE DU FOSSE : APPROBATION DU PROJET ET LANCEMENT DE LA MISE EN CONCURRENCE

Monsieur Nicolas NIEDERGANG, Adjoint au Maire et Président de la commission Bâtiment Urbanisme et Sécurité, expose qu'au vu de l'aménagement des deux lotissements privés situés entre la route de Limersheim et la rue de la Chapelle, il serait nécessaire de procéder à la sécurisation de la route de Limersheim ainsi qu'à un nouvel aménagement de la rue de la Croix. En complément de ces travaux et comme évoqué depuis plusieurs années, il serait opportun de procéder à des travaux de voirie à l'extrémité sud de la rue du Fossé.

Il s'avère qu'une mission de maîtrise d'œuvre devrait être confiée à un prestataire spécialisé pour l'analyse et l'étude, l'établissement des appels d'offre et le suivi des réalisations des travaux concernant la mise en œuvre de ce projet.

Le conseil municipal, après avoir délibéré

Décide à l'unanimité

- **D'adopter le projet,**
- **De programmer la mise en œuvre,**
- **De lancer la mise en concurrence pour la désignation d'un maître d'œuvre,**
- **De solliciter les subventions auxquelles le projet peut émarger,**
- **D'autoriser le Maire à signer les pièces s'y afférentes.**

7) RYTHMES SCOLAIRES : FIXATION DES JOURS DE CLASSE

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2017-1108 du 27-6-2017 qui permet aux Communes de déroger à l'organisation de la semaine à 4,5 jours dans les établissements de maternelles et d'élémentaires publics,

Considérant que ces dérogations ont été accordées pour une durée de 3ans et ont pris fin à la rentrée de septembre 2020, avec une clause de reconduction tacite d'une durée supplémentaire d'une année,

Considérant les consultations menées auprès des enseignants et des représentants des parents d'élèves au sein des Conseils d'école, il ressort le souhait de renouveler la dérogation et maintenir la semaine des 4 jours aux prochaines rentrées. L'organisation des horaires retenue est la suivante :

➤ Pour l'école maternelle :

	Début matinée	Fin de matinée	Début après-midi	Fin après-midi
Lundi	8h00	11h30	13h30	16h00
Mardi	8h00	11h30	13h30	16h00
Mercredi				
Jeudi	8h00	11h30	13h30	16h00
Vendredi	8h00	11h30	13h30	16h00

➤ Pour l'école élémentaire :

	Début matinée	Fin de matinée	Début après-midi	Fin après-midi
Lundi	8h05	11h35	13h35	16h05
Mardi	8h05	11h35	13h35	16h05
Mercredi				
Jeudi	8h05	11h35	13h35	16h05
Vendredi	8h05	11h35	13h35	16h05

Dans ces conditions, le conseil municipal, après avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

- **D'émettre un avis favorable au renouvellement de la dérogation et le maintien de la semaine de 4 jours pour les prochaines rentrées scolaires avec les horaires suivants :**

- Pour l'école maternelle :

	Début matinée	Fin de matinée	Début après-midi	Fin après-midi
Lundi	8h00	11h30	13h30	16h00
Mardi	8h00	11h30	13h30	16h00
Mercredi				
Jeudi	8h00	11h30	13h30	16h00
Vendredi	8h00	11h30	13h30	16h00

- Pour l'école élémentaire :

	Début matinée	Fin de matinée	Début après-midi	Fin après-midi
Lundi	8h05	11h35	13h35	16h05
Mardi	8h05	11h35	13h35	16h05
Mercredi				
Jeudi	8h05	11h35	13h35	16h05
Vendredi	8h05	11h35	13h35	16h05

- **De charger M. le maire d'en informer les services de l'éducation nationale.**

8) NOUVELLE LIAISON ENTRE LA PLACE DU 26 NOVEMBRE ET LA RUE DU FOSSE : AVENANT AU MARCHÉ

M. Nicolas NIEDERGANG expose que dans le cadre de la création de la nouvelle liaison entre la place du 26 novembre et la rue du Fossé, des travaux supplémentaires ont été demandés.

Ces travaux ont donné lieu à l'établissement d'un avenant n°01 portant sur un montant total de 17 316.60 € HT soit 20 779.92 € TTC.

Il propose de valider cet avenant.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,
Décide à l'unanimité**

- **de valider l'Avenant N° 01 pour un montant total de 17 316.60 € HT soit 20 779.92 € TTC relatif aux travaux complémentaires du marché des travaux portant le montant total du lot de 65 754.95 € HT à 83 071.55 € HT soit respectivement 78 905.94 € TTC à 99 685.86 TTC ;**
- **d'autoriser le Maire à signer l'avenant ;**
- **charge le maire de payer le montant total du marché.**

9) CONTROLE DES POTEAUX INCENDIE

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux qu'il est obligatoire d'élaborer un arrêté municipal définissant la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI). MM. NIEDERGANG et PERRAUT ont déjà répertorié et géolocalisé tous les points de défense incendie du village (puits et poteaux).

Il est également demandé de faire contrôler les capacités et les débits des poteaux tous les 3 ans. A cet effet, M. le Maire présente le devis du SDEA pour la réalisation de ces contrôles. Le coût de l'intervention s'élève à 25€ HT par poteau soit 1400 € HT pour l'ensemble du village.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

- **De faire contrôler tous les 3 ans les poteaux incendie du village**
- **De demander au SDEA de réaliser ces contrôles.**

10) ACQUISITION D'EQUIPEMENTS NUMERIQUES POUR LES ECOLES

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 04 février 2021, le conseil municipal avait décidé d'acquérir différents équipements inscrits au projet « Label Ecole Numérique » pour l'école élémentaire.

Afin d'équiper l'ensemble de l'école, il serait nécessaire d'acquérir en supplément :

- 2 VPI
- 2 ordinateurs
- 6 ordinateurs portables pour la classe mobile
- 1 serveur de partage (NAS)
- 1 switch

Une demande de devis a été faite auprès d'entreprises spécialisées. La société Serv'info de Geispolsheim, après s'être déplacée à l'école, nous a fait parvenir un devis pour un montant de 12 797.57€ HT soit 15 357.08€ TTC.

Une demande de subvention a été déposée dans le cadre du « Plan de relance – continuité pédagogique » pour une subvention d'un montant de 7732€.

Par ailleurs, Mme SQUIBAN, directrice de l'école maternelle, a fait la demande pour l'acquisition de deux tablettes tactiles. La société Serv'info de Geispolsheim nous a fait parvenir un devis pour un montant de 240.68 € HT soit 288.82 € TTC.

Le conseil municipal, après avoir délibéré

Décide à l'unanimité

- **L'acquisition des différents équipements,**
- **D'autoriser le maire à signer le devis de la société SERVINFORM de GEISPOLSHEIM pour un montant de 15 357.08 € TTC et à payer la facture,**
- **D'autoriser le maire à signer le devis de la société SERVINFORM de GEISPOLSHEIM pour un montant de 288.82 € TTC et à payer la facture,**
- **De solliciter les subventions auxquelles le projet peut élargir,**

11) OCTROI DE LA SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU TITRE DU SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS 2021

Le Maire rappelle que le Conseil Municipal par délibération au point n°07 de l'ordre du jour du 11 mars 2021 a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'ensemble des associations inscrites et actives qui en feront la demande.

Dès lors, les trois associations suivantes ont déjà présenté leur dossier de demande de subvention :

- Chorale Ste Cécile le 06 avril 2021
- Association gestionnaire du foyer le 13 avril 2021
- Amicale des Sapeurs-Pompiers le 21 avril 2021

Les dossiers ont été contrôlés et les subventions qui sont soumises à l'approbation du conseil municipal s'élèvent à :

- Chorale Ste Cécile : 250 €
- Association gestionnaire du Foyer : 250 €
- Amicale des Sapeurs-Pompiers : 250 €

Mme Christelle SCHNEIDER et M. Mathieu REIBEL, ayant quitté la salle,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré

Décide à l'unanimité

- **D'attribuer une subvention exceptionnelle à :**

- la Chorale Ste Cécile pour un montant de 250€
 - l'Association Gestionnaire du Foyer pour un montant de 250€
 - l'Amicale des Sapeurs-Pompiers pour un montant de 250€
- D'autoriser le Maire à verser ces subventions.

12) RUE DES MARRONNIERS – DEPLACEMENT ET REMPLACEMENT D'UN CANDELABRE D'ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur Nicolas NIEDERGANG, Adjoint au Maire et Président de la commission Bâtiment Urbanisme et Sécurité, expose qu'un sinistre est survenu sur un candélabre d'éclairage public rue des Marronniers, l'auteur n'a pas été identifié. Les Usines Municipales d'Erstein qui gèrent notre réseau d'éclairage public ont établi un devis pour le remplacement du dit candélabre lequel s'élève à 1 184.32 € HT soit 1 421.18 € TTC.

Par ailleurs, afin d'éviter des futurs sinistres, il propose de déplacer ce candélabre de quelques mètres afin de le placer à la limite des deux propriétés. Les Usines Municipales d'Erstein ont établi un devis pour un montant de 1 631.25 € HT soit 1 957.50 € TTC.

Le conseil municipal, après avoir délibéré
Décide à l'unanimité

- **De procéder au remplacement et au déplacement du candélabre d'éclairage public situé rue des Marronniers,**
- **De confier aux Usines Municipales d'Erstein les travaux de remplacement pour un coût de 1 184.32 € HT, soit 1 421.18 € TTC,**
- **De confier aux Usines Municipales d'Erstein les travaux de déplacement pour un coût de 1 631.25 € HT, soit 1 957.50 € TTC,**
- **D'autoriser le Maire à signer les pièces s'y afférentes.**

13) DEPLACEMENT DU POSTE DE TRANSFORMATION CENTRE

Monsieur Nicolas NIEDERGANG, Adjoint au Maire et Président de la commission Bâtiment Urbanisme et Sécurité, rappelle que par délibération du 04 février 2021, le conseil municipal avait décidé d'acquérir une parcelle longeant la rue des Sœurs de Ribeauvillé afin de déplacer le poste de transformation se situant actuellement dans le bâtiment de la Wacht. Ces travaux pourraient démarrer rapidement et permettront également de répondre aux évolutions urbanistiques futures dans la zone Dahlenmark classée 1AU au Plan Local d'Urbanisme.

Suite à notre demande, les Usines Municipales d'Erstein ont établi un devis maximal pour le déplacement dudit poste s'élevant à 135 341.87 € HT soit 162 410.24 € TTC.

Le conseil municipal, après avoir délibéré
Décide à l'unanimité

- **De procéder au déplacement du poste de transformation centre,**
- **De confier ces travaux aux Usines Municipales d'Erstein pour un coût de 135 341.87 € HT, soit 162 410.24 € TTC,**
- **D'autoriser le Maire à signer les pièces s'y afférentes.**

14) DIVERS

a) Informations

Un devis a été demandé auprès de la société Serv'info pour le remplacement du matériel informatique du secrétariat de la mairie, ainsi que pour la maintenance de l'ensemble du matériel (école élémentaire et mairie). Des études sont également en cours pour la modernisation de l'équipement téléphonie/internet de la mairie. Monsieur le Maire informe par ailleurs des contacts en cours sur différents projets qui seront évoqués en commissions : périscolaire, Plan Climat-Air-Energie Territorial, gravière...

b) Urbanisme

Permis de construire

- GLASSER Frédéric – 294 route de Limersheim
Construction d'une terrasse, isolation extérieure, démolition de l'auvent, remplacement des fenêtres et toiture.
- ZAEGEL Loïc – Chemin de la Forêt
Construction d'une maison individuelle

Déclarations préalables

- FROMM Nicolas – 174 rue du Moulin
Création de deux velux
Accordée
- HOFFERT Estelle – 213 impasse du moulin
Construction d'un abri de jardin
- BOTTEMER Fabien
Mise en place d'un portail

Droit de préemption

- 27 rue des Fleurs
- 1A rue Principale

La Commune n'a pas fait valoir son droit de préemption pour l'ensemble de ces transactions.

c) Prochaines dates à retenir

- Lundi 31 mai 2021 : Commission CoCuLo
- Jeudi 17 juin 2021 : Commission BUS
- 20 et 27 juin 2021 : Elections départementales et régionales
- Jeudi 1^{er} juillet 2021 : Conseil Municipal
- Mercredi 7 juillet 2021 : Conseil communautaire CCCE

Fin de séance : 22h50